

Un travail coopératif indispensable, pour ne pas dire vital !

OLIVIER BAUD, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Les enseignants testent chaque jour les limites de leurs actions. L'école n'est pas le seul lieu d'apprentissage, certes. Mais il convient quand même, pour que le temps scolaire soit exploité au maximum, d'exploiter toutes les chances existantes. Afin d'éduquer leurs élèves et assurer la transmission des connaissances, les enseignants sont persuadés que, pour mener à bien leur mission, la collaboration avec les parents est indispensable. L'école et la famille se doivent d'être partenaires pour garantir la progression optimale de tous les enfants. Encore faut-il, pour que ce travail coopératif soit efficace, que certaines règles soient communément admises. Car, trop fréquemment, des cas isolés de conflits entre parents et enseignants discréditent de manière disproportionnée l'excellent travail que l'on peut constater par ailleurs sur le terrain au quotidien. La mésentente, lorsqu'elle est affichée, n'est pas représentative de la réalité mais, par sa médiatisation, réveille des atavismes qu'il faut aujourd'hui dépasser ; les parents et les enseignants ne sont pas des « ennemis naturels » !

La Société pédagogique genevoise a œuvré afin que la commission famille-école soit réactivée, avec un nouveau mandat. A force d'insistance, elle y est parvenue, et tant mieux. Ainsi, l'une des premières tâches à laquelle s'est attelée la commission a été le dossier du Conseil d'établissement, préparé en amont conjointement par le GAPP et la SPG. Cette appellation, Conseil d'établissement, a suscité quelques remous parce qu'elle évoque une référence québécoise qui, en fait, est assez éloignée du modèle que nous voudrions retenir. En effet, un peu comme dans le dossier des responsables d'école nous ne voulions pas de directeurs « à la vaudoise », le système québécois nous inspire assez peu. Mais, afin de dissiper les craintes sur les possibles ingérences des parents, nous devons, ensemble, définir les champs de compétences et d'interventions de chacun.

Mieux connaître les territoires respectifs, valoriser le partenariat, instaurer les conseils d'établissements, promouvoir la coopération, tels devraient être les vœux de tous ! Cet ensemble d'aspects représente sûrement une des conditions incontournables pour que l'école – déjà bien malmenée ces temps – connaisse un avenir digne de ce nom !